

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 à 19 heures 15 sous la présidence de Patrice BOUCHER, maire sortant, qui donne lecture des résultats des élections du 15 mars.

Ensuite, il laisse la présidence de la séance à Mme Cathy AVILA, la plus âgée des membres du conseil nouvellement élu qui déclare installer les 19 élus dans leurs fonctions de conseillers municipaux et procède à l'appel :

Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Anthony COLLIN, Nathalie GUIANVARC'H, Ronan L'HENAFF, Nathalie BAINIER, Cathy AVILA, Dominique DOS SANTOS, Jean-Noël LE CHUITON, Patrice DIVERRES, Martine LE JEUNE, Corinne MAGUERET, Delphine TRIPIER, Laëtitia PETTON, Jean-François TREGUER, David GALLOU, Yann LAIZET, Sonia LOYER, Kévin ABASQ.

Mme AVILA précise que pour constituer le bureau de vote pour les élections du Maire et des adjoints au Maire, le conseil municipal doit désigner au minimum deux assesseurs et un secrétaire.

Elle propose au conseil de choisir Martine LE JEUNE comme secrétaire de séance et M. Jean-Noël LE CHUITON et Mme Laëtitia PETTON comme assesseurs.

Mme AVILA donne lecture des articles L. 2122-4 à L. 2122-7-2 du Code Général des collectivités Territoriales.

ELECTION DU MAIRE

Au premier tour de scrutin, Patrice BOUCHER est élu Maire (17 voix – 1 blanc)

Arrivée de Mme Corinne MAGUERET à l'issue du vote.

DISCOURS PRONONCE PAR M. LE MAIRE SUITE A SON ELECTION

C'est avec une profonde émotion, une grande fierté et beaucoup d'humilité que je reçois aujourd'hui la responsabilité de maire de Kersaint-Plabennec.

L'émotion, d'abord, de vous voir aussi nombreux réunis ici pour ce conseil municipal d'installation. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune, et je vous en remercie très sincèrement.

Avant toute chose, permettez-moi de remercier celles et ceux qui m'accompagnent depuis de nombreuses années dans cet engagement.

Ma femme, Nelly, tout d'abord, pour son soutien constant depuis maintenant vingt-cinq ans dans ma fonction d' élu. Car chacun le sait : l'engagement public d'un élu est aussi un engagement familial.

Je pense également à mes enfants, beaux-enfants, parents, beaux-parents, frères et sœur, à mes beaux-frères et belles-sœurs, à mes amis de plus de trente-cinq ans... et bien sûr à tous les autres.

Être maire de Kersaint-Plabennec est un immense honneur.

Mais avant de parler d'avenir, permettez-moi de revenir un instant sur l'origine de mon engagement.

C'était durant l'hiver 2000. Jean-Yves Roquinarch est venu me chercher pour me proposer de rejoindre sa liste pour les élections municipales de mars 2001.

À tes côtés, Jean-Yves, j'ai énormément appris. Tu m'as fait grandir politiquement et humainement, et je tiens à te remercier sincèrement pour la confiance que tu m'as accordée.

Après ce premier mandat riche d'enseignements, j'ai choisi de poursuivre cet engagement.

Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement l'équipe municipale précédente.

Ensemble, nous avons réalisé de belles choses pour notre commune.

Le nouveau conseil municipal compte désormais 19 élus (au lieu de 15 précédemment), en raison de l'évolution de notre population.

À chaque conseiller municipal, je veux dire ce soir : merci d'avoir accepté cet engagement.

Car être élu, c'est accepter de donner du temps, de l'énergie et de l'attention au service de l'intérêt général.

Je suis fier d'être aujourd'hui le maire de tous les Kersaintais et de toutes les Kersaintaises.

Mais cette fierté s'accompagne d'une grande humilité.

Car oui, le plus difficile commence maintenant.

Être maire, c'est un honneur... mais c'est aussi une responsabilité exigeante.

Je l'ai pleinement mesuré lors du dernier mandat.

Pour réussir, nous aurons besoin de plusieurs valeurs essentielles : le respect, l'écoute, le sens de l'intérêt général... et aussi la loyauté entre nous.

La loyauté entre conseillers municipaux est indispensable.

Elle ne signifie pas que nous serons toujours d'accord — le débat est nécessaire dans une démocratie locale. Mais elle signifie que nous saurons toujours travailler dans le respect des décisions collectives et dans l'intérêt de la commune.

Nous allons poursuivre le travail engagé et continuer à avancer sur la base du programme que nous avons construit ensemble.

Ce mandat débute dans un contexte un peu moins difficile que le précédent, marqué par la crise sanitaire. Mais le monde reste incertain et les tensions internationales nous rappellent combien l'avenir peut être fragile.

Dans ce contexte, notre responsabilité est claire : agir pour notre commune, préserver notre cadre de vie et préparer l'avenir.

Au travers du travail des commissions, du conseil municipal, avec l'appui des agents communaux et en lien étroit avec nos associations, je mettrai toute mon énergie pour défendre les intérêts de Kersaint-Plabennec.

Et je sais pouvoir compter sur votre engagement, vos compétences et votre sens du collectif.

Je voudrais également dire combien c'est un honneur particulier d'être maire d'une commune comme Kersaint-Plabennec.

Être maire d'une commune rurale, ce n'est pas seulement exercer une fonction.

C'est vivre au plus près de ses habitants.

C'est partager leurs joies, parfois leurs inquiétudes, souvent leurs espoirs.

Le maire d'une commune comme la nôtre, ce n'est pas seulement celui qui décide.

C'est celui que l'on croise à l'école, à l'ALSH, lors des fêtes associatives ou patriotiques, à la mairie, pour un mariage ou un baptême républicain, sur les terrains de sport ou simplement dans la rue.

C'est celui à qui l'on parle directement, avec simplicité, parfois avec exigence... mais toujours avec confiance.

Et cette confiance, pour un maire, c'est sans doute la plus grande des responsabilités, mais aussi la plus belle des récompenses.

Pour conclure, je voudrais évoquer un mot simple, mais essentiel.

Un mot qui nous ressemble. Un mot qui nous rassemble.

Ce mot, c'est ENSEMBLE.

Ensemble, nous mènerons les projets de demain.

Ensemble, nous ferons progresser notre commune.

Ensemble, nous continuerons à faire de Kersaint-Plabennec une commune dynamique, solidaire et agréable à vivre.

Avec votre confiance, je consacrerai toute mon énergie au développement harmonieux de notre belle commune.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la Présidence de Patrice BOUCHER, élu Maire, il est procédé à la détermination du nombre d'adjoints : Il indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints.

Au vu de ces éléments, il propose de fixer à 5 le nombre des adjoints pour la nouvelle mandature.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Sont élus, au scrutin de liste (17 voix – 2 blancs) : Karine HELIES, Anthony COLLIN, Nathalie GUIANVARC'H, Ronan L'HENAFF, Nathalie BAINIER

CHARTRE DE L'ELU LOCAL

M. Patrice BOUCHER procède à la lecture de la charte de l'Elu local et précise que d'autres textes réglementaires seront envoyés ultérieurement par mail.

FORMATION DES COMMISSIONS

Le Maire, propose de créer les différentes commissions communales pour cette nouvelle mandature.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, institue les commissions communales et leur composition comme suit :

COMMISSIONS COMMUNALES 2026-2032

COMMISSIONS	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT	MEMBRES
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & AGRICULTURE	Patrice BOUCHER		Kévin ABASQ
URBANISME - PLUI			Corinne MAGUEREZ
LOTISSEMENTS			Jean-François TREGUER
CCPA			Dominique DOS SANTOS
AMENAGEMENTS AU 16 ROUTE DE ST DIVY	Patrice BOUCHER		David GALLOU
SUIVI DE L'OPERATION - TRAVAUX D'AMENAGEMENT			Corinne MAGUEREZ
ELABORATION DU PROGRAMME DU BATI (Bâtiment, Logements, Mairie...)			Laëtitia PETTON
FINANCES	Patrice BOUCHER	Karine HELIES	Delphine TRIPIER
BUDGET - ORIENTATIONS BUDGETAIRES			Yann LAIZET
SUBVENTIONS - TARIFS COMMUNAUX			Corinne MAGUEREZ
RESEAUX	Patrice BOUCHER	Karine HELIES	Kévin ABASQ
GESTION DES EAUX PLUVIALES			David GALLOU
TELEPHONIE - ECLAIRAGE PUBLIQUE - SDEF - FIBRE			Jean-François TREGUER
PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE (ou 0-25ans)	Patrice BOUCHER	Anthony COLLIN	Cathy AVILA
MAM - ASSISTANTES MATERNELLES- RPAM			Laëtitia PETTON
ALSH - ANIMATION JEUNESSE			David GALLOU
ARGENT DE POCHE			
COMMUNICATION - EVENEMENTIEL	Patrice BOUCHER	Anthony COLLIN	Patrice DIVERRES
EVENEMENTIEL / COMMUNICATION (BIM&supplément, SITE INTERNET...)			
EMBALLISSEMENT-ENVIRONNEMENT-VOIRIE	Patrice BOUCHER	Nathalie GUIANVARCH	Laëtitia PETTON
COULEE VERTE - CHEMINS PIETONS - ELAGAGE			Patrice DIVERRES
FLEURISSEMENT - CALVAIRES - Entreprises d'insertion			Kévin ABASQ
VOIRIE (Revêtement-marquage-signalisation routière)			Yann LAIZET
			Dominique DOS SANTOS
AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE PLABENNEC	Patrice BOUCHER	Nathalie GUIANVARCH	Jean-Noël LE CHUITON
SUIVI DES TRAVAUX			Yann LAIZET
VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE	Patrice BOUCHER	Ronan L'HENAFF	Delphine TRIPIER
ASSOCIATIONS SPORTIVES & CULTURELLES - SUBVENTIONS			Martine LE JEUNE
BIBLIOTHEQUE			Patrice DIVERRES
TRANSPORTS SCOLAIRES			Sonia LOYER
ENTRETIEN DES BATIMENTS et DU MATERIEL	Patrice BOUCHER	Ronan L'HENAFF	Cathy AVILA
ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX			Jean-Noël LE CHUITON
ENTRETIEN DU MATERIEL COMMUNAL			Jean-François TREGUER
GESTION DES SALLES (Autorisation et états des lieux)			
SOLIDARITES	Patrice BOUCHER	Nathalie BAINIER	Cathy AVILA
GESTION DES AFFAIRES SOCIALES			Sonia LOYER
AINES - CLIC			Jean-Noël LE CHUITON
LOGEMENTS SOCIAUX			Martine LE JEUNE
PORTAGE DES REPAS A DOMICILE			Sandrine BITHOREL
GESTION DU CIMETIERE			Audrey MENEZ
			Manon MENUET
			Fabienne DUXIN
ECOLE(s)	Patrice BOUCHER	Nathalie BAINIER	Yann LAIZET
CONTRAT D'ASSOCIATION - CANTINE - SUBVENTION			Nathalie GUIANVARCH
GESTION DES SALLES (Etats des lieux)			
MARCHE ADAPTE	Patrice BOUCHER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
		Karine HELIES	Anthony COLLIN
		Patrice DIVERRES	Jean-François TREGUER
		Nathalie BAINIER	Cathy AVILA
PCS (Plan Communal de Sauvegarde) & PICS	Conseiller délégué	Dominique DOS SANTOS	
LES DELEGATIONS			
	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA)	Patrice BOUCHER	Karine HELIES	Anthony COLLIN